



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

bruits

Question écrite n° 21808

### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la lutte contre le bruit. Conscient des nuisances occasionnées par la pollution sonore, il souligne la nécessité de favoriser le développement des antennes du centre d'information et de documentation sur le bruit, ainsi que l'émergence de nouveaux services générateurs d'emplois qui permettraient de lutter efficacement dans ce domaine. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

### Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance avec intérêt de la question relative au développement éventuel d'antennes du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) et, plus généralement, à l'émergence de nouveaux services générateurs d'emploi dans le domaine de la lutte contre le bruit. C'est au CIDB, en tant qu'association (type loi 1901), qu'il appartient d'envisager un développement ultérieur, notamment par la création d'antennes locales. Le développement de l'emploi est la priorité de l'action du Gouvernement. Les propositions en matière de résorption des points noirs du bruit routiers et ferroviaires qu'élaborent actuellement les services du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la base des préconisations du rapport de M. Claude Lamure s'inscrivent dans cette priorité. Il est toutefois prématuré en l'état des discussions interministérielles de chiffrer le nombre d'emplois qui pourraient être créés dans le cadre de ce programme.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21808

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 1998, page 6333

**Réponse publiée le :** 5 avril 1999, page 2034